

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION



CERTIFIÉ PAR FCBA

**CONSTRUCTEUR
BOIS**

Règles Générales de la Marque CTB

www.fcba.fr

Modalités de Gestion & Prescriptions Techniques

Annexe



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée

CS 81050 Champs Sur Marne
77447 Marne La Vallée Cedex 2

www.fcba.fr

N° d'application : CTB 480

DQ CERT 23-300

Révision N° 1

Annule et remplace le DQ CERT 21-302 du 01/02/2021

Date de mise en application le 27/01/2023

SOMMAIRE

ANNEXE 1 - LETTRE DE DEMANDE DE CERTIFICATION 3

ANNEXE 1 - LETTRE DE DEMANDE DE CERTIFICATION

Le modèle de demande de certification ci-après est à **recopier sur votre papier à en-tête**, avec mention du n° SIRET de l'entreprise (si applicable) et à nous **retourner daté et signé**.

M. Le Responsable de la marque
CTB Constructeur Bois
Institut Technologique FCBA - Allée de Boutaut
BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex

Objet : Demande de certification pour la marque CTB Constructeur Bois

Monsieur,

*Je souhaite que mon entreprise devienne titulaire de la Certification **CTB Constructeur Bois**, pour ses activités telles que définies dans le Référentiel « Modalités de Gestion & Prescriptions Techniques » pour la/les catégorie(s) suivante(s) :*

- Catégorie 1 : Maisons individuelles, extensions et surélévations
- Catégorie 2 : Bâtiments jusqu'à trois niveaux
- Catégorie 3 : Tous les ouvrages supérieurs à trois niveaux
- Renfort : Rénovation traditionnelle (renforcement par assemblage mécanique)
- Renfort + : Rénovation non traditionnelle (renforcement type goujons collés)

Je déclare avoir pris connaissance des Règles Générales de la Marque CTB, du Référentiel de certification, de ses annexes et spécifications techniques comprises, ainsi que du régime financier.

Je m'engage à m'y conformer, ainsi qu'à toutes ses évolutions, sans restriction ni réserve, ainsi qu'aux décisions prises ou à prendre, par FCBA en vertu desdites Règles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

« Nom, fonction, date et signature du représentant légal* du demandeur »

*Le représentant légal peut-être le directeur, le président ou la personne désignée par celui-ci pour représenter l'entreprise signataire de la présente demande de certification.